



CONVOCATION

L'Assemblée Primaire de Port-Valais est convoquée le

Mardi 6 décembre 2022, à 20h00,

à la salle Tauredunum aux Evouettes.

Ordre du jour

1. Ouverture de séance
2. Procès-verbal de la séance du 14 juin 2022
 1. Lecture du procès-verbal
 2. Approbation du procès-verbal
3. Taux d'imposition – non atténuation de la progression à froid
 1. Présentation
 2. Approbation
4. Budget 2023
 1. Présentation
 2. Approbation
5. Plan quadriennal - Présentation
6. Divers

Selon les dispositions légales, le budget de l'exercice 2023 est soumis à l'enquête publique jusqu'au jour de l'Assemblée Primaire. Il est déposé au Greffe communal, où chaque citoyen a la possibilité de le consulter ou d'en obtenir un exemplaire. Le budget peut aussi être téléchargé sur le site Internet www.port-valais.ch.

Administration communale
de Port-Valais

Pour assurer le bon déroulement de l'Assemblée Primaire, nous vous remercions de bien vouloir vous munir d'une pièce d'identité.